



Congrès C.U.R.I.E 2024 Conditions d'inscription

Lors de la validation de votre formulaire d'inscriptions au Congrès C.U.R.I.E 2024, vous acceptez sans réserve les conditions d'inscription ci-dessous.

1 / TARIFS D'INSCRIPTIONS

L'inscription comprend :

- ✓ L'accès aux plénières et ateliers du lundi, mardi et mercredi
- ✓ Les déjeuners du mardi et mercredi
- ✓ Le diner de bienvenue du lundi soir
- ✓ L'accès aux navettes de la soirée de gala
- ✓ La soirée de gala du mardi soir

Tarifs 2024	
Jusqu'au 25 février inclus*	
Membre	655 €
Non Membre	985 €
Du 26 février au 26 mai inclus	
Membre	945 €
Non Membre	1 500 €
A partir du 27 mai et sur place	
Membre	1 220 €
Non Membre	2 005 €

* Dans la limite des places disponibles

L'inscription ne comprend pas :

- X L'inscription à la formation du lundi matin, celle-ci devra être effectuée à part depuis notre site internet et sera facturée séparément. Pour toute information complémentaire concernant cette formation, merci de contacter nicolas.krier@curie.asso.fr

2 / PAIEMENT PAR BON DE COMMANDE

Si un bon de commande vous est nécessaire pour effectuer le règlement, merci de bien vouloir nous le transmettre par email à nicolas.krier@curie.asso.fr

3 / ANNULATION

Vous pouvez annuler votre inscription au Congrès C.U.R.I.E 2024 jusqu'au **26 mai inclus** moyennant une indemnité de 50% du montant de l'inscription, au-delà aucun remboursement ne sera consenti et les sommes à percevoir resteront dues en totalité.

Votre inscription au Congrès C.U.R.I.E et le tarif associé sont nominatifs et strictement personnels. Vous ne pouvez, en aucun cas, les céder à une tierce personne en cas d'empêchement.

Pour annuler votre inscription, il vous faut impérativement en faire la demande par écrit à nicolas.krier@curie.asso.fr, la date d'envoi de cet email fera foi quant aux conditions applicables. Il est précisé qu'aucune demande d'annulation ne pourra se faire par téléphone.

- Pour une annulation jusqu'au 26 mai 2024 inclus, 50% du montant de l'inscription restera dû.
- Pour une annulation à partir du 27 mai 2024, aucun remboursement ne sera consenti.

Dans tous les cas, les remboursements et avoirs d'annulation vous seront envoyés après la fin de la manifestation.

En cas d'annulation après le 27 mai 2024, par suite de forces majeures dûment reconnues, vous avez la possibilité de demander le remboursement ou l'annulation du montant de l'inscription. Envoyez votre demande à nicolas.krier@curie.asso.fr en y joignant tout document que vous jugerez utile.